

265

Carton 74

373089

DE LA

CONSTRUCTION ET DE L'INSTALLATION

DES

BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

PAR

JULES COUSIN

Bibliothécaire de la Bibliothèque universitaire de Douai.



PARIS

A. DURAND ET PEDONE-LAURIEL, Éditeurs

LIBRAIRES DE LA COUR D'APPEL ET DE L'ORDRE DES AVOCATS

G. PEDONE-LAURIEL, successeur

43, RUE SOUFFLOT, 43

124137

1886

Les pages intermédiaires sont blanches

DE LA CONSTRUCTION ET DE L'INSTALLATION

DES

BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES



Au mois d'avril 1885, date du dernier rapport que nous ayons sous les yeux, les bibliothèques universitaires possédaient ensemble 459,948 volumes, assez inégalement répartis entre les différents centres. Tandis que Besançon n'en avait que 12,200, l'effectif de Montpellier était de 69,926. Les autres académies se plaçaient à différents degrés entre ces chiffres extrêmes.

D'avril 1885 au moment où nous sommes arrivés, les richesses de nos bibliothèques ont dû s'accroître, mais non cependant dans des proportions bien considérables.

Nous avons donc ici une première constatation à faire : c'est que les instruments de travail mis à la disposition de l'enseignement supérieur en province sont, en général, d'importance assez faible. De plus, les budgets ordinaires des bibliothèques ne leur permettent pas un accroissement bien rapide. Deux années de suite, il est vrai, les pouvoirs publics sont venus ajouter libéralement des sommes assez considérables. Mais ces sommes devant se diviser entre quatorze centres distincts, n'ont pu que combler les *desiderata* les plus marquants. Il nous faudra certainement un

temps assez long pour avoir en province des bibliothèques de Facultés tant soit peu respectables et capables de satisfaire à tous les besoins de la science. C'est là pourtant qu'il faut tendre, et, par l'emploi le plus judicieux qu'il se pourra de nos ressources, tâcher de nous relever progressivement de notre infériorité (1).

Si, de ce premier point de vue, nous passons à un autre, à savoir l'état des locaux destinés à recevoir les livres, nous sommes loin de trouver la situation meilleure.

D'après le rapport de 1882 et ceux de 1884 et de 1885, la plupart du temps ces locaux sont insuffisants ou mal appropriés à leur destination : on sent bien que les bâtiments qui servent de bibliothèques n'ont pas été généralement construits dans ce but. Et pourtant c'est là une chose très élémentaire, et je prends la liberté de citer à ce propos quelques lignes d'un savant bibliographe allemand, qui exprime sa pensée avec beaucoup de force. « Veut-on bâtir une étable pour des chevaux ou pour des vaches, dit M. Petzholdt, on oublie rarement de se demander si l'emplacement, aussi bien que le plan de la construction, répond au

(1) Ce n'est certainement pas dans une bibliothèque de 12,000 volumes que les professeurs et les élèves de deux Facultés peuvent trouver tous les éléments de travail nécessaires, ni se livrer à des recherches quelque peu approfondies, tantôt sur un point de la science, tantôt sur un autre. Que l'on compare d'ailleurs quelques bibliothèques étrangères. Nos bibliothèques les mieux fournies sont loin d'en approcher. En 1880, neuf ans après l'annexion à l'Allemagne, la bibliothèque de l'Université de Strasbourg comptait plus de 500,000 volumes (*Rev. internat. de l'enseignement*, t. 1^{er}, p. 220). En mars 1875, elle en comptait déjà environ 350,000 (Hottinger, *Die Kais. Univ. Biblioth. Strassb.*, p. 19). La bibliothèque de l'Université de Vienne, en Autriche, avait, en 1875, 232,368 volumes (Leithe, *Die K. K. Univ. Biblioth.*, p. 25).

but que l'on se propose, et si, dans le projet, on tient un compte suffisant des besoins des animaux que l'on veut loger : ne serait-il pas équitable de demander aussi que, dans le projet de construction des bibliothèques, qui sont comme les étables à vaches laitières de milliers de littérateurs y allant chercher leur nourriture, et de tant de bibliothécaires instruits, on tint un compte également juste de la même question (1)? » Au contraire, presque partout, quand il s'est agi de bibliothèques, on a voulu tirer parti de bâtiments existants, sauf à faire les aménagements les plus convenables possible. De plus, l'on n'a toujours songé qu'au présent, ou du moins à un avenir peu éloigné ; de sorte que, là où l'on n'est pas encore à l'étroit aujourd'hui, on ne tardera pas à l'être. Ne serait-il donc pas temps, si l'on ne veut pas se condamner à piétiner sur place, et à procéder sans cesse par des arrangements, qui ne feront toujours que reculer l'obstacle sans l'abattre jamais complètement, de se décider à construire enfin de vraies bibliothèques, c'est-à-dire des bâtiments faits exprès pour recevoir les livres, et où l'on puisse s'en servir commodément ?

Il est vrai que, depuis quelques années, l'on a beaucoup fait pour donner à l'enseignement supérieur les locaux et l'outillage qui lui manquaient. Nous trouvons dans une note de M. Albert Dumont, le regretté directeur de l'enseignement supérieur, des détails remarquables sur les efforts déployés en ce sens par l'Etat et les villes. Mais M. A. Dumont constate aussi qu'il faut tout d'abord achever l'œuvre de reconstruction des bâtiments (2).

(1) J. Petzholdt, *Cathechismus der Bibliothekenlehre*, pag. 20.

(2) A. Dumont, *Notes sur l'enseignement supérieur en France*, p. 32.

Aujourd'hui plus que jamais, croyons-nous, et au moment où la question de réorganisation des Universités vient de recevoir, par suite du décret du 28 décembre 1885, un commencement de satisfaction, il serait bon d'étudier mûrement ce point particulier. Qu'on ne l'oublie pas, en effet, la question spéciale des bibliothèques universitaires demande à être examinée dès maintenant avec le plus grand soin. Car, ce qu'on ne peut nier, c'est que notre enseignement supérieur est entré, de notre temps, dans une nouvelle voie, et qu'il tend de plus en plus à se transformer et à se revivifier au souffle de l'esprit moderne. Les bibliothèques universitaires auront dès lors une importance de plus en plus grande, et il convient de ne rien négliger pour les mettre à même de remplir dignement leur mission. C'est là, en effet, que se trouvent les instruments de travail des professeurs et des élèves; c'est là que les savants naissent et grandissent au contact des intelligences les plus élevées des temps passés et du temps présent; c'est là qu'ils se rendent capables d'ajouter à la gloire du pays. La grandeur du résultat poursuivi vaut, certes, qu'on se préoccupe des moyens de l'atteindre. Aujourd'hui donc, qu'un premier pas est fait, soyons prêts à agir avec autant de décision que de circonspection, et ne négligeons rien en vue d'assurer l'avenir.

I

La nécessité d'écartier désormais toute demi-mesure au sujet des bibliothèques universitaires doit être devenue évidente. La situation même de nos dépôts nous en fait un devoir, outre que la comparaison avec l'étranger nous place dans un état d'infériorité qu'il n'est plus possible de nier. Mais de quelle manière

et suivant quels principes doit être construite et agencée une bibliothèque universitaire, pour remplir le mieux son objet ?

Il faudra, pour cela, réunir plusieurs conditions, qui certainement ne sont pas inconciliables.

Et d'abord, quant à son emplacement général, puisqu'il s'agit d'une bibliothèque universitaire, il est clair qu'il faudra la placer, autant que possible, dans l'ensemble des bâtiments des Facultés dont elle dépend. Ce n'est pas, en effet, une bibliothèque absolument publique ; ce n'est pas non plus une bibliothèque privée ; c'est, comme nous l'avons dit ailleurs (1), ce qu'on pourrait appeler une bibliothèque semi-publique. Elle est à l'usage des membres des Facultés, maîtres et élèves ; c'est dans leur intérêt qu'elle est établie ; c'est à eux qu'elle doit servir. Sur ce point, nous ne croyons pas qu'il y ait d'hésitation possible.

Mais ne serait-il pas bon d'ajouter qu'au milieu des bâtiments des Facultés dont la bibliothèque fera partie, celle-ci devra former un bâtiment spécial, un tout complet et isolé ? D'abord, et ce cas sera le plus fréquent, plusieurs Facultés pourront se trouver réunies sur un même point, tout en occupant des corps de bâtiments distincts. La bibliothèque, qui n'appartient pas plus à l'une qu'à l'autre, ne saurait être, pour ainsi dire, accaparée par l'une d'elles. Il est donc nécessaire qu'elle reste distincte de l'une et de l'autre.

Toutefois nous ne voulons pas appuyer plus que de raison sur ce motif. En voici un autre qui nous semble avoir plus d'importance. La bibliothèque est destinée à abriter des richesses d'une certaine valeur, des livres même quelquefois du plus grand prix. Il est bon que

(1) *De l'organisation et de l'administration des bibliothèques*, p. 2.

toutes les précautions soient prises en vue de leur conservation. C'est pourquoi dans certaines bibliothèques importantes, à la Bibliothèque nationale en particulier, et dans plusieurs bibliothèques d'Angleterre, on a prévu des mesures de sauvegarde et de préservation permanente contre le danger du feu (1). Il est donc important d'écartier, autant que possible, toutes les causes de sinistre pour les bibliothèques universitaires. Sans doute, le danger peut venir de la bibliothèque elle-même, mais il peut venir aussi du dehors, en particulier de constructions voisines. La contiguïté des bâtiments rend toujours la communication plus facile. Si donc cela est possible, et si l'espace ne fait pas défaut, isolons la bibliothèque. Cet isolement, s'il ne donne pas une certitude absolue, donnera certainement de grandes garanties de sécurité (2). Ici, d'ailleurs, comme partout, l'architecte aura un grand compte à tenir de la configuration des lieux.

Il faut arriver maintenant à la construction elle-même. Il ne saurait, bien entendu, entrer dans notre pensée, ici ou ailleurs, de nous prévaloir d'une compétence que nous n'avons pas, ni d'usurper des attributions qui ne sont point les nôtres. Nous croyons toutefois qu'il ne sera pas inutile d'exprimer les idées qui nous semblent justes, ne serait-ce qu'en vue de provoquer les réflexions des hommes appelés à décider sur ces questions et à exécuter les décisions prises.

(1) Au *British Museum* des extincteurs sont disposés un peu partout à la vue du public, dit M. J. L. Pascal, comme d'ailleurs on les trouve dans toute la Grande-Bretagne, dans les établissements publics ou privés, gares, hôtels, administrations, etc. » (Les bibliothèques et les Facultés de médecine en Angleterre, rapport au ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, p. 38).

(2) V. notre traité de l'organ. et de l'admin. des biblioth., p. 5.

Que faut-il donc, dans le cas qui nous occupe, d'une bibliothèque universitaire à construire, demander de l'architecte? Quelles seront les dimensions et les principales dispositions de l'édifice? Quelles pièces doivent être ménagées? Quelle importance relative doivent-elles avoir? Comment doivent-elles se commander entre elles? Ce sont là toutes questions qu'il faut d'abord se poser, et résoudre ensuite avec d'autant plus de décision, qu'elles auront été mieux saisies et étudiées plus à loisir.

Nous ne voulons pas insister plus qu'il ne convient sur ce point, que nous n'entendons nous occuper ici que des bibliothèques universitaires. Dès lors, pas de ces grands effets d'architecture, pas de folles dépenses en ornements inutiles. Un art sévère et simple, voilà ce que nous demandons, et, ménager des plus petites sommes, nous poursuivrons avant tout ce qui est utile et ce qui peut favoriser les études.

En nous inspirant de ces idées dans la question présente d'une bibliothèque universitaire à construire, ce à quoi il faut songer d'abord, c'est à loger commodément un nombre déterminé de volumes, tout en leur ménageant un accès facile. En même temps il faut prévoir une salle de lecture suffisante, suivant le nombre de lecteurs qui pourront se présenter à la fois. Est-il nécessaire d'ajouter que le dépôt des livres doit être le plus à portée possible de la salle de lecture, qui, elle-même, devrait contenir les ouvrages habituellement consultés, tels que dictionnaires et encyclopédies, certaines collections?

Configu à la salle de lecture, sera le cabinet du bibliothécaire. C'est là que se trouveront ses registres de comptabilité, et qu'il s'occupera des détails administratifs de la bibliothèque.

Une autre salle sera aussi nécessaire, pour recevoir les livres nouvellement arrivés et non encore catalogués, ou ceux qui doivent être envoyés à la reliure et qui ont été retirés des rayons. Elle pourrait contenir également, dans une armoire spéciale à casiers, les thèses et écrits académiques destinés aux échanges internationaux. On pourrait l'appeler *salle de service* ou peut-être mieux encore *salle d'arrivages et expéditions*.

Mais ce n'est pas tout, et n'oublions pas qu'il s'agit ici d'une bibliothèque universitaire. Il pourra donc parfaitement arriver que tels ou tels enseignements ne puissent se donner sans le secours de certains livres spéciaux qui se trouvent à la bibliothèque. Il serait tout à fait oiseux de constater, sur le registre de prêts, avec la signature du professeur, la sortie de ces livres, et d'en constater une heure après la rentrée. Ajoutez qu'il s'agira souvent, dans ces cas, de livres qui ne doivent pas quitter la bibliothèque. Il y aurait donc un grand intérêt à ce qu'on adjoignît à la bibliothèque une ou deux salles spéciales de conférences.

Enfin ne serait-il pas infiniment convenable que les professeurs pussent avoir à leur disposition une salle particulière de travail, distincte de la salle commune de lecture? Les professeurs y seraient plus à l'aise pour leurs travaux spéciaux et leurs recherches, et ils pourraient souvent se dispenser d'emporter chez eux certains ouvrages, qui resteraient ainsi à la bibliothèque pour l'utilité commune.

Quelles que soient d'ailleurs les dimensions à donner au bâtiment pour que tous ces besoins soient satisfaits, il importe, en tout cas, qu'il reçoive largement la lumière du jour, et que l'on adopte, pour l'éclairage d'hiver et le chauffage, les meilleurs systèmes possible.

Revenons avec un peu de détails sur quelques-uns de ces points.

II

En ce qui concerne d'abord le nombre de volumes à loger, il est incontestable qu'il faudra prendre avant tout pour base le nombre que l'on a actuellement ; mais il est tout aussi clair que l'on ne peut pas prendre ce chiffre pour limite : une bibliothèque, et en particulier une bibliothèque universitaire, est nécessairement appelée à s'accroître. Prenons une bibliothèque qui a maintenant 20,000 volumes. Dans quelques années, et simplement au moyen des budgets ordinaires, elle en aura peut-être 25,000 : et elle ne s'arrêtera pas là ! Il ne serait donc pas raisonnable de ne prévoir dans la construction que l'augmentation de quelques milliers de volumes. Mais faudrait-il, du premier coup, faire une bibliothèque capable de recevoir 100,000 volumes ? Nous ne le pensons pas. Combien d'années, en effet, s'écouleront avant qu'on ait atteint ce chiffre de 100,000, et combien de sommes dépensées sans profit ! Mieux vaudrait ménager de l'espace pour 40,000 volumes au plus, par exemple, en ayant soin de disposer le bâtiment de façon à pouvoir y faire plus tard les adjonctions nécessaires, pourvu qu'elles ne nuisissent pas à l'unité du plan primitif.

Nous avons supposé une réunion de 20,000 volumes, donnant lieu à la construction d'une bibliothèque qui pût en recevoir 40,000. Disons tout de suite que ce dernier chiffre même est, à l'heure actuelle, déjà dépassé dans plusieurs centres. Toutefois, pour ne pas rester dans le vague, arrêtons-nous y, comme nous pourrions le faire à tout autre : il suffira, suivant les

localités et suivant les besoins, d'étendre ou de restreindre les dimensions.

Mais quel espace faudra-t-il pour placer ce nombre de volumes sur des rayons ? La question ne serait pas difficile à résoudre, si nous savions d'abord d'une manière générale, quelle surface est nécessaire pour le placement d'un certain nombre de volumes ; en d'autres termes, quelle proportion il faut établir entre un nombre déterminé de volumes et la surface que ces volumes occuperont en rayons. Or nous croyons qu'on peut admettre à peu près la proportion de 100 volumes par mètre carré de surface. Car les plus petits compenseront les plus grands, et si certains in-folio tiennent la même place dans le rayon que sept ou huit in-8° ou in-12, en revanche, ceux-ci sont toujours de beaucoup les plus nombreux dans une bibliothèque.

Si ces données sont exactes, une bibliothèque destinée à recevoir 40,000 volumes devra présenter environ 400 mètres carrés de surface. Voilà une première exigence qu'il faudra satisfaire.

Il en est une autre qui ne doit pas moins attirer notre attention : c'est celle qui concerne les dimensions à donner à la salle de lecture. Cette salle doit comprendre la place d'un bureau de prêt pour le bibliothécaire, avec une table pour le garçon de service ; puis celle d'un meuble pour les catalogues à fiches, et un rayon spécial pour les derniers périodiques parus ; enfin l'espace nécessaire pour placer des tables en nombre suffisant pour les lecteurs qui pourront se présenter. Et ce ne serait pas trop, croyons-nous de cinq tables d'environ 2 m. 60 de longueur sur 1 mètre à 1 m. 10 de largeur, et pouvant recevoir huit personnes chacune. Quelle que doive être l'importance des

Facultés, on peut supposer que ce nombre de places suffira ; mais il faut au moins le réserver. Or, en tenant compte de l'espace nécessaire pour circuler autour des tables et des catalogues et devant le bureau du bibliothécaire et le rayon des périodiques, nous estimons qu'il faudrait une pièce d'environ 14 mètres de longueur sur 8 à 8 m. 50 de largeur ; dimensions suffisantes, mais auxquelles il ne serait certainement pas prudent de vouloir retrancher.

Il faut songer aussi, avons-nous dit, aux salles de conférences spéciales, à une salle de travail pour les professeurs, au cabinet du bibliothécaire, et à la salle d'arrivages et expéditions. Autant que possible, il faudra placer toutes ces pièces en communication avec la salle de lecture.

Voici donc ce que nous proposerions volontiers, et autant que la configuration du terrain le permettrait.

Un bâtiment de 14 mètres de longueur sur environ 11 m. 50 de largeur servirait de salle de lecture et de dépôt des livres.

La salle de lecture ayant les 14 m. de longueur sur 8 m. 50 que nous avons prévus, il resterait, sur toute la longueur, une largeur de 3 m. pour le dépôt des livres. On pourrait diviser cette bande en six compartiments formés par les casiers eux-mêmes. Le tout étant élevé de 7 m. environ, c'est-à-dire arrivant à la naissance d'un second étage ordinaire, et, pour ne pas perdre de place par les ouvertures latérales, prenant jour par le haut, l'on aurait largement la surface désirée pour le placement des volumes. En tenant compte, en effet, des pertes produites par les angles et l'épaisseur des planchers à claire-voie, dont nous parlerons plus loin, le dépôt de livres donnerait sans peine 270 mètres carrés ; la salle de lecture, à son tour, laiss-

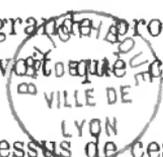
serait facilement disponibles 131 à 132 mètres carrés de surface.

Comment seraient disposées maintenant les autres pièces dont nous avons parlé? Elles trouveraient leur place naturelle en avant de la salle de lecture et le long de ses petits côtés.

Voici comment on pourrait procéder. En avant se trouverait la porte d'entrée, formant un assez large vestibule d'environ 3 m. sur 5, entre le cabinet du bibliothécaire à gauche et la salle de travail des professeurs à droite. A la suite et à gauche du cabinet du bibliothécaire, se placerait la salle d'arrivages, et, du côté opposé, à la suite de la salle de travail des professeurs, se trouverait un réduit pour les ustensiles de propreté, puis un escalier donnant accès à l'étage placé au-dessus. Les salles de conférences seraient en retour contre les petits côtés de la salle de lecture, et contiguës mais sans communication, d'une part avec la salle d'arrivages, et d'autre part avec le réduit aux ustensiles de propreté et l'escalier de l'étage.

Les dimensions à donner à ces différentes pièces se régleraient dans l'ensemble de la construction. En leur donnant à peu près 5 m. de profondeur en avant et sur les côtés, on aurait une longueur de 24 m. pour la façade antérieure, et la plus grande profondeur ne dépasserait pas 16 m. 50. On voit que ces proportions n'ont rien d'exagéré.

Quant à l'étage placé au-dessus de ces adjonctions, il servirait plus tard, et lorsque le besoin s'en ferait sentir, à recevoir de nouvelles galeries pour le placement des volumes. En attendant, il y aurait sans doute plus d'un moyen d'en tirer utilement parti. Nous ne croyons pas nécessaire de nous appesantir davantage aujourd'hui sur ce point.



III

Nous nous sommes jusqu'ici occupé de la construction même du bâtiment de la bibliothèque et de ses dépendances. Nous l'avons fait, on l'a vu, dans les limites du strict nécessaire, sans viser à rien d'architectural, et ne poursuivant absolument que l'utilité réelle. Nous sommes ainsi arrivé à trouver, dans un espace relativement petit, tout ce qu'il était raisonnable de demander à une bibliothèque universitaire. Il ne serait néanmoins pas déplacé de donner à une telle bibliothèque un cachet plus ou moins artistique, et surtout il importerait que le caractère général de son architecture fût en harmonie avec celui de l'architecture des Facultés au milieu desquelles elle se trouverait.

Cette observation faite, il reste quelques points qui demanderaient encore des éclaircissements, et que nous donnerons le plus brièvement possible, afin de ne pas trop allonger ce travail : nous voulons parler de l'éclairage, du chauffage, et de quelques aménagements spéciaux.

En ce qui concerne l'éclairage d'abord, il y a à considérer celui de jour et celui de nuit.

Pour celui de jour, il dépend essentiellement de la façon dont nous avons conçu la construction du bâtiment. Nous avons dit qu'en vue d'économiser les surfaces pour le placement des volumes, nous voulions supprimer les ouvertures latérales et prendre jour par le haut. Dès lors, plus de séparation possible en étages, à moins de faire des planchers transparents (1).

(1) C'est en partie pour éviter cette nécessité, que nous craignons

Aussi est-ce ce que nous voulons. De plus, au lieu d'étages ordinaires de 3 à 4 m. de hauteur, ce qui nécessiterait toujours l'emploi des échelles, dont l'usage est souvent incommode, quelquefois même dangereux, nous rapprocherions les étages jusqu'à 2 m. 10 à 2 m. 20 : un homme de taille ordinaire pourrait ainsi atteindre sans peine les volumes placés sur le rayon immédiatement au-dessous de l'étage supérieur.

L'éclairage par le haut ne sera plus alors une difficulté. Il est d'ailleurs maintenant adopté dans bien des établissements publics et privés, où il rend de grands services. C'est un moyen très pratique d'éclairer des locaux enfermés de tous côtés par d'autres bâtiments. Il offre même cet avantage que le jour tombant verticalement aura plus d'intensité.

Mais s'il faut que, malgré la hauteur du bâtiment, ce jour arrive jusqu'en bas, en traversant au besoin plusieurs planchers, il sera nécessaire, bien entendu, que ces planchers soient transparents. C'est à quoi l'on arrive par l'un ou l'autre de ces deux moyens : ou par des plaques de verre posées sur des châssis en fer, ou par des planchers à claire-voie, à barreaux plus ou moins espacés.

ne devoir pas être favorablement accueillie, que nous n'avons pas mentionné dans notre traité *De l'organisation des bibliothèques*, ce mode de construction. Mais après avoir mûrement réfléchi sur les avantages qu'il pouvait procurer : économie de place d'une part, et en outre groupement plus complet des richesses de la bibliothèque, et partant service plus facile, nous n'hésitons pas à le conseiller aujourd'hui. Rien n'empêcherait d'ailleurs que l'on admît simultanément les deux systèmes : donner du jour par le haut à la salle de lecture, par exemple, et par des ouvertures latérales au dépôt de livres, qui pourraient ainsi être distribués dans plusieurs salles autour de la salle de lecture. Dans ce cas, il serait très avantageux, pour les raisons que nous avons données dans notre même traité (p. 5), que ces ouvertures fussent du côté du soleil levant.

Quel est celui des deux systèmes auquel il convient de se rallier ? En ce qui concerne le premier, si le verre est trop poli, on s'expose à glisser en marchant ; s'il ne l'est pas assez, il ne laisse pas passer une quantité suffisante de lumière. En outre, la poussière est retenue, et le balayage plus ou moins fréquent qu'elle nécessite, la fait remonter sur les livres, qui n'en recevront toujours que trop d'ailleurs. Les planchers à claire-voie, au contraire, surtout s'ils sont bien construits, donnent autant de lumière et rendent le balayage inutile, la poussière filtrant insensiblement à travers les barreaux pour se déposer sur le parquet, où elle peut être balayée une fois pour toutes (1).

Quant à la manière de disposer les barreaux, on pourrait adopter celle indiquée par M. Pascal, dans le rapport auquel nous renvoyons, c'est-à-dire la simple grille à barreaux parallèles. « Elle laisse, ajoutet-il, les plus grands jours possibles et donne par conséquent le plus de lumière. A la rue de Richelieu, nous avons quatre planchers superposés, espacés de 2^m 30, c'est-à-dire que cinq étages peuvent s'éclairer avec un vitrage au sommet. On constate une certaine inquiétude dans la marche des fonctionnaires qui se servent pour la première fois de ces planchers ; mais ils en prennent vite l'habitude. Si le pied rencontre les barreaux perpendiculairement à sa direction, on a quelquefois l'inconvénient d'y butter de l'extrémité de la chaussure ; c'est pourquoi je préfère disposer, dans les passages, les canaux parallèles à la marche, pourvu qu'ils soient assez serrés pour que le pied n'y

(1) V. J. L. Pascal, *Les Bibliothèques et les Facultés de médecine en Angleterre*, rapport au Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, p. 41.

puisse pas tourner. On aurait peut-être une solution meilleure en disposant les canaux en diagonale, à 45 degrés ; mais je n'ai pas eu l'occasion d'en faire une expérience utile, n'ayant point eu, jusqu'ici, à garnir à la Bibliothèque nationale, des pièces éclairées du haut. Appliqué à des pièces éclairées latéralement, j'ai expérimenté que ce système donnerait moins de lumière. » Mais ici ce n'est pas le cas, puisque nous supposons que tout le jour viendra du haut.

Ainsi donc, avec ce système, la lumière du jour ne nous fera pas défaut. Si, à la Bibliothèque nationale, quatre planchers surperposés et espacés de 2^m 30, laissent arriver le jour jusqu'en bas, à plus forte raison deux planchers, à peu près également espacés, n'arrêteront pas cette même lumière.

Dans le dépôt des livres proprement dit, les galeries formées par les casiers n'ayant guère plus de deux mètres de largeur, les planchers à claire-voie pourraient parfaitement embrasser toute cette largeur. Mais, dans la salle de lecture, on pourrait se contenter de faire tout le tour une sorte de balcon, en reliant de distance en distance, les grands côtés par des passages également à claire-voie.

Mais outre la lumière du jour, que nous croyons, par le procédé ci-dessus, devoir procurer la plus abondante possible, il importe aussi de se préoccuper des moyens de la suppléer, lorsqu'elle a disparu.

Jusqu'à ces derniers temps, le gaz a paru suffisant, et l'on s'en sert encore généralement. Toutefois la lumière électrique a commencé à faire invasion, et dans quelques grands établissements, dans plusieurs bibliothèques d'Angleterre en particulier (1), elle est deve-

(1) La bibliothèque de *Liverpool*, le *British museum*, le *South-*

nue d'un emploi général et très satisfaisant. Faut-il, dès aujourd'hui abandonner le gaz pour l'électricité ? Nous craindrions que ce ne fût un peu trop hâtif, et il n'est pas téméraire d'attendre, nous semble-t-il, que la science ait apporté les derniers perfectionnements que ce mode d'éclairage peut encore réclamer, pour le faire passer décidément dans la pratique ordinaire. Le gaz donne d'ailleurs une clarté parfaitement suffisante, et, si l'on a soin d'envelopper la flamme d'un globe de verre dépoli, cette lumière n'est pas de nature à être nuisible. En outre, une fois les appareils établis dans des conditions satisfaisantes, le gaz est d'un usage très commode et très facile, et l'on obtient sans peine le degré de lumière voulu. Au contraire, les appareils électriques sont d'un maniement relativement bien plus délicat, et ce n'est quelquefois qu'après de plus ou moins longs tâtonnements que la lumière se régularise. Nous croyons donc, sans vouloir imposer toutefois notre manière de voir, qu'il est prudent, au moins jusqu'aujourd'hui, de nous contenter, pour les bibliothèques universitaires, de l'éclairage au gaz.

IV

Il importe de dire aussi quelques mots du chauffage. Il sera peu nécessaire, du reste, de nous appesantir longuement sur ce sujet. Toutefois nous devons rechercher quel est le système qui nous semble offrir le plus d'avantages et les moindres inconvénients.

Nous ne croyons pas d'abord qu'il soit prudent d'avoir des cheminées ouvertes, au-devant desquelles

Kensington sont éclairés à l'électricité (J. L. Pascal, *op. cit.*, p. 21, 33, 36).

apparaît librement la flamme. Ces sortes de cheminées, qui peuvent égayer un salon, ne sont point à leur place dans une bibliothèque. Le feu est toujours une chose si dangereuse que l'on ne saurait jamais, à son égard, prendre assez de précautions. L'importance des richesses que renferme une bibliothèque nous fait un devoir de proscrire ce premier mode de chauffage, quels que soient ses avantages au point de vue hygiénique.

Nous ne pensons pas qu'il soit bon non plus de se servir de calorifères, dont les foyers se trouvent dans les salles, quelque bien fermés que soient ces appareils. Outre qu'ils ne permettent pas toujours de régler le chauffage suivant les besoins, si tant est qu'ils ne donnent souvent plus de fumée que de chaleur, la préparation et l'entretien de ces foyers plus ou moins nombreux ne laisseraient pas que de produire une certaine quantité de poussière : et les livres en recevront déjà assez par d'autres causes, en particulier par le va-et-vient ordinaire qui se produira journellement. Enfin, ils sont peu propres à renouveler l'air des pièces en assurant une ventilation suffisante.

Il reste donc les calorifères dont les foyers soient extérieurs, ou plutôt dans les caves ou sous-sol. Il y en a de plusieurs espèces : les calorifères à air chaud, à circulation d'eau chaude, à vapeur et au gaz. Tous se recommandent par certains côtés. Celui qui, peut-être, donnerait les meilleurs résultats au point de vue hygiénique et à celui de la régularité du chauffage, serait peut-être celui à circulation d'eau chaude. Il est en usage à la bibliothèque d'Édimbourg en particulier (Rapp. Pascal, p. 30). Mais, eu égard à une plus grande simplicité de fonctionnement, peut-être le calorifère à air chaud serait-il préférable. Le foyer se trouvant

placé dans le sous-sol, et des bouches s'ouvrant en quelques points dans le parquet, il serait très facile de régler le chauffage. La ventilation serait suffisamment assurée par quelques baies ou vasistas s'ouvrant dans le haut du bâtiment.

Nous ne parlons pas des systèmes de chauffage par la vapeur ou par le gaz, qui demandent aussi des appareils spéciaux et des soins particuliers.

Quel que soit, d'ailleurs, celui auquel on s'arrête, ce qu'il faut surtout rechercher, c'est la facilité de régler le chauffage, en même temps que le moyen d'assurer une ventilation suffisante.

V

Il ne nous reste plus qu'à donner quelques détails spéciaux sur l'aménagement de la bibliothèque. Nous ne voulons, d'ailleurs, nous occuper ici que de la bibliothèque proprement dite, c'est-à-dire de la salle de lecture et du dépôt des livres.

Pour la salle de lecture, nous avons déjà dit qu'il y fallait un bureau de prêts pour le bibliothécaire (1), avec une table pour le garçon de service ; puis un meuble pour le catalogue à fiches, un rayon spécial pour les derniers périodiques parus, et enfin des tables avec leurs sièges pour les lecteurs. Tout ceci, bien entendu, doit être disposé de façon à laisser l'espace nécessaire pour la circulation et le service.

Quant au bureau du bibliothécaire, on en comprend

(1) Nous sommes en effet forcés de placer dans la salle de lecture le service des prêts, et cela, comme nous l'avons déjà dit, en vue d'économiser l'espace, et, en outre, par la nécessité de n'employer qu'un personnel peu nombreux.

la nécessité. Il serait bon qu'il fût assez long et un peu surélevé.

Le garçon a aussi besoin d'une table où il puisse se tenir au repos dans les intervalles du service, toujours prêt à exécuter les ordres du bibliothécaire.

Il n'est pas nécessaire de nous appesantir davantage sur ces points.

Le meuble pour les catalogues peut n'être pas autre chose qu'une armoire ou un casier, devant lequel on puisse se tenir debout des deux côtés pour consulter les fiches, et ayant environ 1 m. 10 de hauteur sur 0 m. 80 de largeur. La longueur devrait être pour le moins de 2 m. 50 à 3 mètres, pour qu'on pût y placer le catalogue entier : d'un côté le catalogue alphabétique, et de l'autre le catalogue méthodique. Les tringles qui traversent les cartes par le pied seraient assujetties en avant par un système de serrures dont le bibliothécaire seul aurait la clef. Cette dernière précaution est indispensable, pour que les titres ne puissent jamais être dérangés de leur ordre naturel.

Le rayon pour les derniers périodiques devrait figurer à peu près un étalage de libraire, le pied s'avancant un peu, de manière à former, avec le mur de la salle, un angle de 15 à 20 degrés. Les revues s'appuyant à plat sur ces sortes de rayons presque verticaux et suffisamment étagés, laisseraient toujours ainsi apercevoir leurs titres. Rien de plus simple alors que d'aller prendre pour les consulter et de remettre ensuite en place les numéros que l'on voudrait. La place de chaque revue pourrait être indiquée sur le rayon même par la reproduction de son titre, ce qui éviterait toute erreur, lorsqu'on voudrait la replacer.

En ce qui concerne le rayonnage dans la salle de lecture et le dépôt des livres, il demande à être dirigé

et fait avec beaucoup de soins, afin, d'une part, de ne pas perdre de place, et, d'autre part, que le service s'y fasse sans hésitation et avec aisance.

Que faut-il penser, d'abord, de l'emploi du fer au lieu de bois, pour la confection des casiers destinés à recevoir les livres? Il est certain que le fer donnerait une grande garantie de conservation en cas de sinistre par le feu. L'on a même déjà essayé de passer, sur ce point, de la théorie à la pratique, et dans une salle de la bibliothèque de Birmingham l'on s'en est rigoureusement tenu à l'emploi du métal pour les armoires. Ailleurs, on a admis un système mixte, des montants en fer doublés de bois.

Quel que soit, d'ailleurs, l'avantage que l'emploi du fer pourrait présenter, il est à craindre qu'on ne le regarde encore comme une trop grande nouveauté. Aussi nous contenterons-nous ici, en attendant, qu'une plus longue pratique soit venue en consacrer l'usage, de rappeler les principes que nous avons exposés dans notre traité *De l'organisation des bibliothèques* (p. 14-15).

Nous disions d'abord qu'il n'est pas indifférent de bien choisir le bois qui devra être employé. Ce que nous devons rechercher avant tout, « ce sera un bois bien sec et bien sain, et le plus dur possible, le chêne en particulier, mais non de ces bois exotiques, dont le prix est toujours très élevé, et qui absorberaient à eux seuls des sommes considérables, susceptibles d'être mieux employées à l'achat des livres. A défaut du chêne, qui est dur et ne se laisse pas facilement percer par les insectes, on pourrait choisir le sapin, qui est plus léger et qui, lorsqu'il est bien sec, offre aussi beaucoup de résistance. Il s'agit maintenant de confectionner les armoires. Elles devront avoir au moins une profondeur égale à la largeur des plus grands volumes

que l'on aura à y placer. Or, les volumes in-folio ordinaires ont toujours de 28 à 30 centimètres de largeur. Nous pourrions, dès lors, prendre pour moyenne de profondeur environ 35 centimètres, plutôt plus que moins.

Mais en outre, si nous y prenons garde, il ne nous échappera pas que les volumes in-folio sont toujours les moins nombreux dans les bibliothèques. Par conséquent, on pourrait se contenter de cette profondeur seulement jusqu'à la hauteur nécessaire pour placer, par exemple, deux rayons de volumes in-folio : le reste de la hauteur serait de dix à douze centimètres moins large. Cette disposition ne servirait, du reste, qu'à ajouter une certaine grâce à l'ensemble. — Voici encore un point de détail, sur lequel il n'est pas inutile d'appeler l'attention : je veux parler de la manière dont seront construits les montants séparant les différentes travées. Il suffit d'ailleurs d'un mot pour tout dire : que la face antérieure de ces montants ne déborde pas sur l'intérieur des rayons. Cette recommandation n'est pas sans importance. En effet, lorsque, pour éviter une certaine maigreur, on néglige de tenir compte de cette observation, il arrive que les volumes qui commencent ou finissent un rayon, se trouvent plus ou moins cachés et enfermés sous le rebord du montant ; il faut souvent en tirer plusieurs pour les prendre ou les remettre en place, et il en résulte toujours des pertes de temps qui, dans une bibliothèque un peu importante, peuvent devenir considérables. Ce sera donc ici le cas de sacrifier l'élégant à l'utile, et l'on tiendra moins à quelques détails de menuiserie qu'à la commodité du maniement des livres ».

Passant ensuite à la pose des rayons, nous exprimions cette idée que, si le système des crémaillères

pouvait être plus avantageux pour une bibliothèque particulière, le système des rayons fixes nous semblait préférable pour une bibliothèque publique. Comme il s'agit ici, en effet, d'un établissement destiné à durer, il n'y a point d'inconvénient à fixer dès l'abord les rayons d'une manière définitive. Les accroissements qui pourront survenir, dans la suite, ne changeront rien à l'ordre établi dans le fonds déjà existant. Il y aura seulement un grand soin à avoir : ce sera de bien proportionner la hauteur des rayons suivant les formats que l'on aura à placer, car il serait aussi disgracieux pour l'œil qu'il y aurait de l'espace perdu, à voir des volumes in-12 et peut-être in-18 dans des rayons capables de recevoir des in-4°.

Il est aussi un autre mode de pose des rayons, qu'il faut mentionner, et qui est en usage à la Bibliothèque nationale, ainsi qu'au British Museum. Il supprime les crémaillères, tout en laissant la faculté de hausser ou de baisser à volonté les rayons. Il consiste dans l'emploi de clavettes en fer, pénétrant dans de petits trous circulaires répartis régulièrement sur toute la hauteur des montants. Pour empêcher que ces trous fatiguent dans le bois, qui ne serait pas assez résistant, on place, pour recevoir les clavettes, une bandelette de métal percée, entaillée dans toute la hauteur du montant. L'extrémité de la clavette est en forme de cône tronqué (au British Museum), ou se termine par une sorte de patte un peu aplatie (à la Bibliothèque nationale), qui s'engage dans une entaille (*ad hoc*) pratiquée dans la tablette, de façon à n'avoir nulle saillie dans aucun sens (1).

Mais ne pourrait-on même pas aller plus loin encore,

(1) J. L. Pascal, *op. cit.*, p. 17, 43.

et au lieu de ces clavettes, dont l'emploi constitue d'ailleurs un véritable progrès, former des espèces d'agrafes, qui s'engageraient dans des trous distribués régulièrement le long des montants, et dont l'extrémité serait repliée à angle droit pour recevoir et supporter les tablettes ? Il n'y aurait, en réalité, qu'une légère modification de forme, mais dont le résultat ne pourrait être que de simplifier encore le système et d'ajouter à la solidité. Quoi qu'il en soit, ce sont là des détails d'agencement qui se perfectionnent sur place, et un ouvrier intelligent nous donnera quelquefois, sans grande peine, ce que nous aurions longtemps cherché en vain. Mais encore faut-il, avant tout, que nous nous soyons exactement formulé les termes des problèmes qu'il s'agit de résoudre.

Nous n'ajouterons rien aux réflexions ci-dessus. Elles nous semblent suffisantes pour le but que nous nous proposons, à savoir, de montrer combien l'œuvre des bibliothèques universitaires, commencée par la création d'un personnel spécial, a besoin d'être achevée par l'organisation d'installations convenables. En montrant comment, suivant nous, ces installations pouvaient être faites, dans les conditions les plus satisfaisantes et avec le moins de frais possible, notre dessein a été surtout de provoquer les réflexions des personnes que ces questions peuvent intéresser plus ou moins directement. Le temps d'agir est venu ; mais si l'on veut que l'action soit féconde, il importe de s'y préparer par une étude approfondie des besoins à satisfaire et des meilleurs moyens à employer pour atteindre le résultat désiré.



Les pages intermédiaires sont blanches

DU MÊME AUTEUR

De l'Organisation et de l'Administration des Bibliothèques publiques et privées. Manuel théorique et pratique du bibliothécaire. — Paris, PEDONE-LAURIEL, 1882, in-8°... 8 fr. » c.

Bibliographie et Bibliothéconomie. De la Classification des Bibliothèques. — Paris, PEDONE-LAURIEL, 1884, in-8°..... » fr. 50 c.